

ILE DE FRANCE

DLP-1-8-95007258

GRANDES CULTURES

Envoi n° 19 du 4 juillet 1995
ISSN N° 0767 - 5542

Avertissements Agricoles

Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue paul Doumer
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél. : 42.87.76.71 - Fax : 48.58.64.80

Pois

Stade : remplissage des gousses à début de sénéscence pour les plus avancés

Tordeuses

Les fortes températures de la semaine dernière ont continué de favoriser les vols de tordeuses. La carte ci-dessous récapitule les niveaux de captures (captures cumulées) sur les différents postes de piégeage.

■ **- Tous les pois de conserve ont dû être traités la semaine dernière.**

- Sur pois protéagineux, hormis le secteur de Boutervilliers aucun autre n'a atteint le seuil d'intervention (400 captures cumulées).

Notre avis : le stade de fin de sensibilité aux tordeuses (gousses pleines du second étage de fructification) étant dans la majorité des cas atteint, une intervention sur pois protéagineux ne sera pas nécessaire cette année.

Maladies

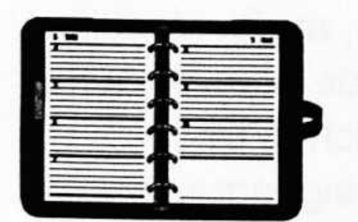
Botrytis et anthracnose sont visibles dans les parcelles, mais à des niveaux assez faibles, compte-tenu de la bonne réussite des protections fongicides et de la dernière décade de juin chaude et sèche.

■ **Si cela n'a pas été fait, une deuxième intervention fongicide est justifiée sur les parcelles très tardives (stade fin floraison à début remplissage des gousses).**

Quelle situation adopter sur les parcelles grêlées suite aux orages du week-end?

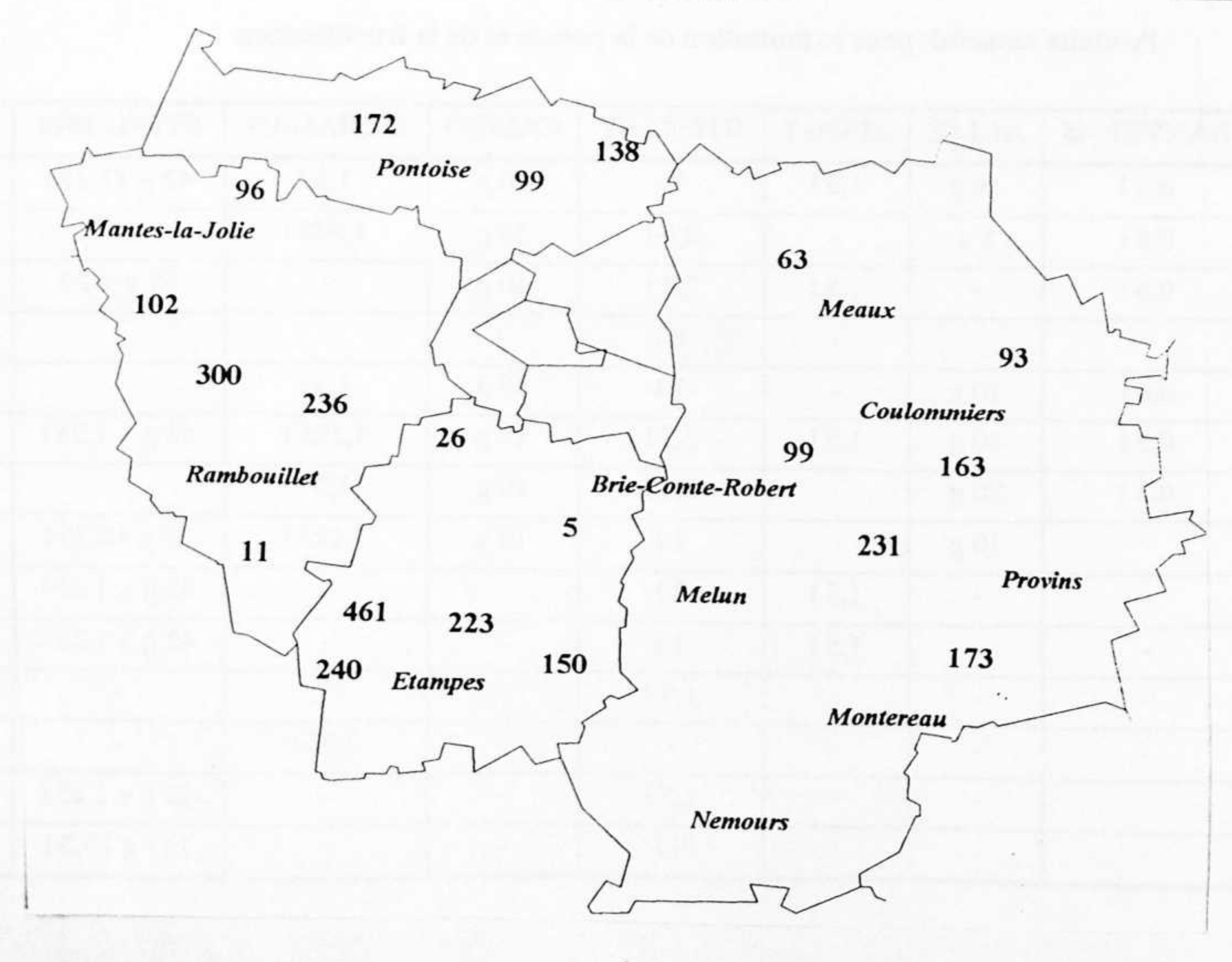
- Sur les parcelles au stade fin de remplissage des gousses, ayant reçu 2 fongicides : ne plus intervenir.

- Sur les parcelles au stade début de remplissage traitées 2 fois, une 3ème intervention peut être envisagée si le 2ème traitement a été réalisé avec un chlorothalonil.



Pois :
Tordeuses : fin de risque.

Maïs :
Pyrale : 1er traitement secteurs précoces fin de semaine.



P 17

Maïs

Stade : 10-12 feuilles

Pucerons

Infestations limitées (moins de 20 pucerons/plante).

Pyrale

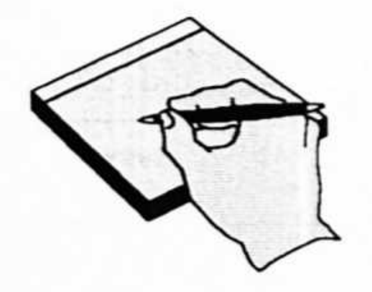
Le vol a débuté dans la plupart des secteurs du 20 au 30 juin, à l'exception du Val d'Oise. De nouvelles pontes ont été trouvées dans le sud et le nord Seine et Marne.

▮ Dates d'intervention (prévision) :

- secteurs précoces : sud Seine et Marne et sud Essonne, vallée de la Seine, de la Marne et du Morin : à partir du 6 juillet.

- secteurs nord Seine et Marne : entre le 10 et 15 juillet.

- secteurs du Val d'Oise : après le 15 juillet. Date exacte à préciser ultérieurement selon nos observations.



Observateurs blé, pois, maïs, n'oubliez pas de nous retourner les fiches de renseignements parcellaires.

Betterave

Pucerons

Les orages du week-end ont freiné les vols de pucerons et souvent lessivés les parcelles infestées.

▮ Dans la majorité des cas, il n'est plus utile d'intervenir avec un insecticide.

Noctuelles défoliatrices

Ce ravageur présent en parcelle depuis quelques semaines est toujours en première génération.

▮ Il est encore trop tôt pour intervenir.

Jachère

Une nouvelle catégorie d'homologation a été créée : la limitation de la pousse et de la fructification des couverts de jachère. Plusieurs spécialités ont reçu des autorisations de vente pour cet usage (voir tableau). Au niveau de la destruction des couverts, restent autorisées les spécialités contenant les matières actives comprises dans la liste des 22.

Produits autorisés pour la limitation de la pousse et de la fructification

	BANVEL 45	ALLIE	BUGGY	STING ST	CAMEO	OURAGAN	STING 2000	SUPRAL
Phacélie	0,6 l	10 g	1,5 l	1 l	10 g	1,5 l	42 g +1,25 l	2,5 l
Trèfle blanc	0,6 l	5 g	-	2,5 l	10 g	1,875 l	-	2,5 l
Trèfle de perse	0,6 l	-	1,5 l	2,5 l	10 g	-	67 g + 2 l	-
Trèfle hybride	-	-	-	2 l	-	-	-	-
Trèfle incarnat	0,6 l	10 g	-	2 l	15 g	1,5 l	-	2 l
Trèfle violet	0,3 l	10 g	1,5 l	2,5 l	15 g	1,125 l	42 g + 1,25 l	1,5 l
Vesce commune	0,3 l	20 g	-	2,5 l	10 g	1,5 l	-	3 l
Moutarde blanche	-	10 g	-	1 l	10 g	1,125 l	25 g +0,75 l	2 l
Ray grass anglais	-	-	1,5 l	2 l	-	-	42 g + 1,25 l	2 l
Ray grass italien	-	-	1,5 l	1 l	-	-	42 g + 1,25 l	-
Ray grass hybride	-	-	-	1,5 l	-	-	-	-
Fétuque rouge	-	-	-	-	-	2,25 l	-	3 l
Radis fourrager	-	-	-	1,5 l	-	-	42 g + 1,25 l	-
Jachère spontanée	-	-	-	4 l	-	-	117 g +3,5 l	-